

PAR COURRIEL

Québec, le 21 février 2018

**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 0801-01-2017-2018-477**

---

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 6 février 2018. Cette demande vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec les montants totaux des frais remboursés lors des déplacements des employés au cours de l'année 2016-2017, de même que le montant des frais remboursés concernant l'utilisation d'une voiture personnelle, des frais de repas ainsi que des frais d'hébergement et si cela est possible, obtenir ces données ventilées par catégories d'emploi et par régions.

Comme demandé, vous trouverez en pièce jointe les frais de déplacements du personnel administratif pour l'année 2016-2017, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

**Julie Baril**

Directrice des affaires juridiques  
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics  
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Frais de déplacements du personnel administratif (2016-2017)